



Programme stratégique transversal

Années 2025 - 2030

Travaux communaux et infrastructures

Pérenniser, entretenir et améliorer les infrastructures communales en tenant compte des enjeux de mobilité, de cohésion sociale et de durabilité

- Assurer l'entretien régulier des voiries et des chemins agricoles
 - Poursuivre l'entretien courant et les rénovations nécessaires
 - Finaliser les travaux planifiés sur les voiries communales et les chemins agricoles
 - Intervenir en priorité sur les tronçons les plus dégradés
 - Optimiser le recours aux financements extérieurs
 - Utiliser les subsides disponibles via le Plan d'Investissement Communal (PIC)
 - Mobiliser les aides du Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité (PIMACI)
- Intégrer les enjeux de mobilité douce et d'intermodalité dans tous les projets
 - Favoriser les aménagements pour piétons, cyclistes et usagers faibles
 - Réserver une place à la mobilité douce dans tous les futurs projets de réfection ou d'aménagement
 - Étudier la création de connexions sûres entre villages et services
 - Renforcer l'intermodalité locale
 - Adapter les infrastructures (parking, abris vélos, signalétique) pour encourager les modes de transport alternatifs à la voiture
 - Intégrer ces dimensions dès l'avant-projet dans tous les futurs dossiers d'infrastructure
- Entretenir, rénover et adapter les salles communales et infrastructures collectives

- Soutenir les projets en cours dans plusieurs villages
 - Suivre les chantiers de rénovation déjà programmés à Vodelée, Matagne-la-Grande et Vaucelles
 - Accompagner l'élaboration de la maison de village de Niverlée (avant-projet en cours)
- Garantir des espaces adaptés pour les rencontres et les activités locales
 - Maintenir en bon état les salles communales dans tous les villages
 - Prévoir des investissements continus pour moderniser les équipements (chauffage, accessibilité, confort...)
 - Prévoir des solutions alternatives dans les villages qui n'en disposent pas
- Renforcer les capacités logistiques pour les événements
 - Pérenniser l'usage du chapiteau communal pour les manifestations sociales et associatives
- Améliorer les infrastructures scolaires
 - Entretenir les bâtiments scolaires existants
 - Veiller à la salubrité, la sécurité et l'adaptation des locaux aux besoins pédagogiques
 - Poursuivre les rénovations nécessaires de manière progressive
 - Créer de nouveaux espaces pour les activités
 - Mettre en place un espace de gymnastique à l'école de Vodelée, pour améliorer l'offre d'activités physiques

Sécurité routière

Renforcer la sécurité des voiries dans l'ensemble des villages, avec une attention particulière aux abords des écoles, par une approche préventive

- Sécuriser les zones sensibles et scolaires
 - Poursuivre les aménagements de sécurisation
 - Installer de nouveaux radars préventifs, notamment autour des écoles
 - Mener une cartographie des points sensibles pour établir un plan pluriannuel
 - Renforcer la sécurité des usagers faibles
 - Adapter les voiries (ralentisseurs, passages piétons, éclairage, signalisation)
 - Intégrer les usagers vulnérables (enfants, personnes âgées, cyclistes) dans les projets
- Ancrer la sécurité dans une dynamique budgétaire et institutionnelle

- Inscrire un budget annuel récurrent pour les aménagements
 - Maintenir dans chaque budget communal un article spécifique dédié à la sécurité routière
 - Prévoir les investissements à long terme, en lien avec les programmes régionaux
- Travailler en concertation avec les services compétents
 - Collaborer étroitement avec la police, le SPW Mobilité, les comités de quartier...
 - Respecter les étapes administratives tout en assurant le suivi des dossiers (autorisation, timing, financement...)

Agriculture

Préserver le foncier communal agricole pour soutenir une agriculture locale durable, favoriser l'installation d'agriculteurs, et valoriser leur rôle dans l'économie, le paysage et le lien avec la population

- Préserver et maîtriser le foncier agricole communal
 - Conserver une propriété publique des terres agricoles
 - Maintenir un socle de terres agricoles communales pour garantir une gestion durable
 - Veiller à l'affectation de ces terres au profit de l'agriculture locale
 - Passer du bail à ferme au bail de carrière
 - Ce changement permet une meilleure maîtrise du foncier communal (durée, conditions, renouvellement)
 - Utiliser ce levier juridique pour orienter les pratiques agricoles vers la durabilité
- Faciliter l'accès à la terre pour les agriculteurs locaux
 - Favoriser l'installation ou le maintien d'agriculteurs
 - Prioriser l'accès aux terres communales pour les agriculteurs actifs sur le territoire
 - Accompagner les jeunes agriculteurs ou projets innovants (circuits courts, diversification...)
 - Faire de l'agriculture un levier de développement local
 - Reconnaître les agriculteurs comme partenaires du développement rural, au même titre que les artisans ou associations
- Valoriser l'agriculture auprès de la population
 - Soutenir les initiatives de rencontre entre citoyens et agriculteurs
 - Encourager et promouvoir les journées "fermes ouvertes", les visites pédagogiques, les événements conviviaux à la ferme

- Intégrer ces activités dans une dynamique éducative (écoles, extrascolaire, PCS...)
- Faire mieux connaître le rôle et les contributions des agriculteurs
 - Mettre en valeur leur contribution à l'économie locale, à l'environnement et au paysage
 - Lancer des actions de communication pour sensibiliser la population à leur rôle (ex. : portraits, articles...)

Gouvernance

Garantir une gouvernance locale fondée sur l'écoute, la participation citoyenne, la transparence et l'accessibilité, afin d'assurer un service public efficace, inclusif et durable pour les citoyens

- Renforcer la relation de confiance entre citoyens et élus
 - Organiser des rencontres citoyennes dans les villages pour échanger sur les projets et priorités
- Favoriser l'expression libre et constructive de tous les citoyens
 - Soutenir des espaces de dialogue thématiques ou intergénérationnels (ateliers citoyens)
- Transparence et information au cœur de l'action publique : informer clairement, régulièrement et utilement la population (en lien avec la thématique *Communication*)
 - Publier des newsletters communales régulières expliquant les décisions prises et leur impact (bulletin communal)
 - Développer une communication communale (site web, réseaux sociaux, panneaux d'affichage, papier)
 - Intégrer un "motivation des décisions" systématique dans les publications officielles
- Garantir une gouvernance compréhensible et accessible. Un service public accessible, inclusif et efficient
 - Traduire les délibérations importantes en langage clair
 - Organiser des séances d'information publique pour la population
- Faciliter l'accès aux services communaux pour tous
 - Étendre les heures d'ouverture ou les créneaux sur rendez-vous pour certains services
 - Adapter les canaux de contact (téléphone, guichet, site web, courrier papier) pour tous les profils
- Réduire la fracture numérique
 - Mettre en place un guichet numérique accompagné à l'administration communale

- Organiser des ateliers d'initiation aux outils numériques avec des partenaires (PCS, bibliothèques...)
- Une commune durable et tournée vers l'avenir : anticiper les transformations et construire une politique à long terme
 - Intégrer des analyses d'impact à long terme dans les projets structurants
 - Veiller à la prise en compte des enjeux climatiques, sociaux et économiques intergénérationnels
- Optimiser la gestion des ressources humaines et financières
 - Mettre en place un pilotage budgétaire stratégique par programme
 - Favoriser une gestion prévisionnelle des ressources humaines (plan de formation, bien-être au travail...)
- Assurer une coopération efficace entre les organes de la commune
 - Instaurer des réunions régulières entre collège, conseil et administration pour fluidifier la coordination
 - Définir un cadre commun de suivi et d'évaluation des actions du PST

Tourisme

Développer un tourisme durable et maîtrisé qui valorise les richesses locales tout en préservant la qualité de vie des habitants

- Promouvoir un tourisme doux et local
 - Développer et entretenir les chemins de randonnée et circuits pédestres/cyclables
 - Mettre en valeur les itinéraires patrimoniaux (panneaux explicatifs, visites guidées, applis mobiles)
 - Saisir l'opportunité de créer ou d'adhérer à un label territorial pour valoriser la nature, le patrimoine, les produits locaux et les artisans. Ce label devient un outil de reconnaissance externe et de promotion cohérente du territoire
 - Soutenir les événements mettant en avant les savoir-faire et produits du territoire (marchés, foires, ateliers...)
- Soutenir l'office du tourisme dans sa mission de tourisme qualitatif
 - Accorder un budget dédié aux actions alignées sur la stratégie (communication, édition de cartes, animations)
 - Formaliser les objectifs avec l'office du tourisme pour assurer un suivi cohérent
 - Impliquer l'office dans les projets intercommunaux pour élargir l'offre
- Limiter les effets négatifs du développement touristique intensif (en lien avec la thématique *Logement*)

- Évaluer l'impact des gîtes touristiques sur la vie locale lors de toute nouvelle demande : capacité, localisation, type d'aménagements, nuisances...
- Appliquer les règles d'urbanisme en conséquence (encadrement des meublés de tourisme)
- Réfléchir à une fiscalité incitative locale pour limiter les meublés touristiques au profit des logements principaux
- Développer le tourisme transfrontalier autour de la Seigneurie de Hierges
 - Renforcer les partenariats avec les communes belges et françaises voisines. Développer des actions communes (événements, circuits patrimoniaux, marchés)
 - Promouvoir une offre transfrontalière via des supports multilingues - plan de communication partagé
 - Soutenir le développement de liaisons douces transfrontalières (vélo, sentiers, transports en commun)

Santé

Garantir un accès équitable aux soins de proximité pour tous, tout en plaçant la prévention et le bien-être au cœur des politiques locales

- Développer une offre médicale de proximité
 - Aménagement du bâtiment communal :
 - Transformer le bâtiment situé au centre de Doische en véritable maison médicale
 - Favoriser une organisation en pratique de groupe, regroupant généralistes, spécialistes et professionnels paramédicaux
 - Mobilisation des ressources publiques
 - Rechercher des aides régionales, fédérales ou européennes destinées aux zones médicalement sous-dotées
 - Travailler avec les autorités sanitaires pour la reconnaissance de la commune comme territoire prioritaire
- Attirer et fidéliser des professionnels de santé
 - Renforcement des partenariats académiques et professionnels
 - Poursuivre et approfondir les contacts avec les universités, facultés de médecine, maîtres de stage et associations de médecins
 - Accompagnement à l'installation
 - Offrir un accueil individualisé aux nouveaux médecins en formation ou stagiaires (logement, réseau, environnement de travail)

- Valoriser la qualité de vie locale comme facteur d'attractivité
- Communication ciblée
 - Élaborer une stratégie de communication sur les opportunités professionnelles dans la commune : “Pourquoi s’installer à Doische ?”
 - Créer des supports adaptés à destination des étudiants, jeunes praticiens et médecins en reconversion
- Consolider l'accès à la santé mentale
 - Pérennisation de la permanence Psynam existante
 - Maintenir et soutenir la présence d'une psychologue sur le territoire communal
 - Favoriser la régularité, l'accessibilité et la confidentialité des consultations
 - Prévoir un espace réservé à la santé mentale dans la structure médicale globale sur notre territoire
 - Encourager la collaboration entre soignants pour une approche globale de la santé
- Mettre en œuvre une politique locale de prévention et de bien-être
 - Actions de sensibilisation
 - Organiser des campagnes régulières sur la nutrition, l'activité physique, la santé mentale, les addictions...
 - Collaborer avec les écoles, mutuelles, services sociaux et associations
 - Développement d'activités favorisant le bien-être
 - Soutenir des projets comme : marche, vélo, yoga, jardin partagé, cuisine saine...
 - Encourager les approches intergénérationnelles et communautaires
 - Suivi et coordination locale
 - Nommer un référent communal ou groupe de travail en charge des actions santé
 - Intégrer la santé dans d'autres politiques publiques (urbanisme, mobilité, jeunesse, environnement, sport)

Enseignement

Préserver et valoriser un enseignement communal de qualité et tourné vers l'avenir

- Soutenir l'enseignement communal comme vecteur de lien social et d'attractivité
 - Reconnaître le rôle des écoles dans la dynamique locale

- Valoriser la contribution des trois écoles communales à la vie des villages
- Renforcer leur visibilité comme atout pour les familles et les nouveaux habitants
- Préserver une offre publique d'enseignement de proximité
 - Soutenir un corps enseignant motivé et compétent, en lien avec les directions et les équipes pédagogiques
 - Assurer l'entretien, la sécurité et l'attractivité des infrastructures scolaires
- Favoriser l'éducation à la citoyenneté, au numérique et à l'environnement
 - Développer la sensibilisation parascolaire
 - Intégrer des projets éducatifs autour du numérique éthique et responsable
 - Travailler avec les écoles pour adapter ces contenus aux réalités locales
 - Favoriser l'appropriation du patrimoine et de l'environnement
 - Proposer des activités permettant aux enfants de découvrir leur territoire, son histoire, sa culture
 - Encourager les initiatives qui renforcent le lien avec la nature et l'environnement local

Petite enfance

Assurer un accueil de qualité et accessible pour les jeunes enfants, en soutenant les familles dans leur quotidien

- Renforcer les infrastructures d'accueil de la petite enfance
 - Mise en service d'une nouvelle crèche communale
 - Ouverture prévue en 2026 avec 21 places agréées
 - Capacité prévue à terme : 28 places
 - Mobiliser les financements pour garantir la pérennité
 - Le projet bénéficie du soutien du plan cigogne (+5200).
 - Assurer le bon déroulement du chantier
 - Convention avec l'ASBL les Arsouilles pour le fonctionnement
- Soutenir les familles en matière de garde et de parentalité
 - Être attentif aux besoins locaux en matière de garde
 - Suivre l'évolution des demandes et adapter l'offre en conséquence.
 - Collaborer avec les acteurs du secteur (ONE, accueillantes, etc.)
- Accompagner la parentalité

- Soutenir les initiatives locales (ex. : la Souris Verte, activités extrascolaires, lieux d'accueil parent-enfant...)
- Être à l'écoute des besoins émergents (mobilité, horaires décalés, soutien éducatif...)

Mobilité

Favoriser une mobilité plus accessible, inclusive, durable et multimodale sur tout le territoire communal

- Améliorer l'offre de transport public sur l'ensemble de l'entité
 - Négocier une meilleure desserte avec les TEC
 - Demander la création ou refonte de lignes de bus
 - Être force de proposition pour adapter l'offre aux besoins réels (horaires, arrêts, fréquence)
 - Optimiser l'utilisation des transports publics existants
 - Revendiquer une meilleure coordination des horaires bus/train
 - Promouvoir l'intégration tarifaire (un ticket, plusieurs modes) pour faciliter les trajets
- Accompagner et soutenir les services solidaires et de proximité
 - Défendre et développer le service Taxi social et Cohébus
 - Préserver ce service essentiel aux citoyens en difficulté de mobilité
 - Soutenir son extension si nécessaire et assurer son financement pérenne
 - Faciliter l'accès aux solutions alternatives
 - Travailler avec la centrale de mobilité de la province (ou autre partenaire) pour proposer des solutions concrètes (réservations, information...)
- Encourager la mobilité douce et durable
 - Faire du RAVeL un axe structurant
 - Valoriser le RAVeL comme colonne vertébrale d'un réseau cyclable communal
 - Connecter les villages et les points d'intérêt (écoles, commerces, gares...) au RAVeL via des liaisons douces
 - Développer les mobilités innovantes
 - Favoriser l'usage du vélo électrique, le covoiturage, l'autopartage et autres modes alternatifs
 - Étudier leur implantation dans les zones rurales pour une meilleure accessibilité
 - Mettre en place un pôle intermodal local

- Aménager un lieu de transition multimodale (vélo, voiture, bus, etc.) autour du parking communal
- Fournir des infrastructures pratiques (abris, bornes de recharge, panneaux d'info...)
- Informer, sensibiliser, impliquer
 - Lancer des campagnes d'information sur la mobilité douce, les aides à l'achat de vélos, les alternatives existantes (covoiturage, autopartage...)

Accueil

Favoriser l'intégration des nouveaux habitants et renforcer le tissu social de nos villages

- Accueillir les nouveaux habitants dans de bonnes conditions
 - Informer et intégrer dès l'arrivée
 - Proposer une brochure d'information claire et utile sur les services, écoles, événements...
 - Organiser des moments conviviaux d'accueil, à l'échelle de la commune ou des villages
 - Faciliter la participation à la vie locale
 - Encourager la participation citoyenne à travers les instances consultatives (PCDR, conseil intergénérationnel, ...), associations ou événements
 - Valoriser les compétences et initiatives des habitants dans la vie de la commune

PCS

Renforcer la cohésion sociale à travers des actions collectives, inclusives et solidaires au service du bien-être et de l'accès aux droits fondamentaux pour tous

- Assurer la continuité et l'évolution du Plan de Cohésion Sociale
 - Préparer la nouvelle programmation du PCS
 - Élaborer un nouveau Plan de Cohésion Sociale pour la période 2026-2031, en lien avec la Région wallonne.
 - Consolider les acquis du PCS 2020-2025 tout en adaptant les objectifs aux besoins actuels
 - Renforcer les partenariats locaux
 - Travailler étroitement avec les acteurs locaux (associations, services, citoyens)
 - Veiller à une gouvernance participative et transversale du plan

- Poursuivre et diversifier les initiatives sociales, culturelles et intergénérationnelles
 - Soutenir les actions existantes
 - Valoriser les projets comme : le Repair Café, le potager partagé, les ateliers intergénérationnels, les ateliers numériques, les ateliers cuisine...
 - Maintenir des outils d'accès aux droits comme le guichet *Atouts Conseils*
 - Favoriser l'inclusion et la participation citoyenne
 - Développer de nouvelles activités adaptées aux besoins (isolement, précarité, fracture numérique, etc...)
 - Encourager l'implication des habitants dans la conception et la mise en œuvre des projets
 - Soutenir une approche intégrée du bien-être
 - Articuler les actions autour des trois piliers : social, économique et culturel
 - Mesurer les retombées sur la qualité de vie locale et l'accès aux droits fondamentaux

Vie associative

Soutenir et dynamiser un tissu associatif vivant, moteur du lien social, de la participation citoyenne et de l'animation locale

- Valoriser les associations comme piliers de la vie communale
 - Reconnaître le rôle central des associations et comités
 - Souligner leur contribution à la cohésion sociale, à la convivialité et à l'attractivité de la commune
 - Mettre en lumière leurs projets à travers les canaux de communication communaux
 - Soutenir les initiatives locales
 - Offrir un appui logistique et administratif (prêts de salles, matériel, aide à la recherche de subsides)
 - Favoriser la diversité des actions : sport, culture, intergénérationnel, environnement, patrimoine...
- Encourager les synergies et la participation
 - Créer des moments de rencontre entre les structures
 - Organiser des réunions de coordination
 - Stimuler la coopération entre associations, école, PCS, culture...
 - Renforcer l'ancrage citoyen et bénévole

- Impliquer les habitants dans les comités, projets collectifs et actions ponctuelles
- Encourager les jeunes à s'engager dans la vie associative local (en lien avec la thématique *Jeunesse*)

Patrimoine

Mettre en valeur, protéger et transmettre le patrimoine de la commune afin de renforcer l'identité locale et d'attirer les visiteurs

- Maintenir en bon état le patrimoine communal bâti, dont les églises
 - Poursuivre la politique de renouvellement progressif des toitures des églises
- Entretenir le petit patrimoine public
 - Pour éviter une accentuation des dommages dans le temps, intervenir rapidement pour les réparations au patrimoine communal bâti, en mettant à profit les compétences du service des Travaux
 - Inclure l'entretien du petit patrimoine dans les actions de l'opération « Été solidaire, je suis partenaire »
 - Faire appel aux possibilités de subsides pour la réhabilitation du patrimoine
 - Favoriser les opportunités de synergie avec les associations actives dans la commune pour octroyer aux projets d'entretien des moyens accrus
- Favoriser l'entretien du petit patrimoine privé
 - Faire appel aux possibilités de subsides pour la réhabilitation du patrimoine
- Mieux faire connaître le patrimoine de la commune aux habitants, aux visiteurs et au grand public
 - Compléter l'inventaire de tous les éléments présents sur le territoire, y compris les arbres remarquables
 - Apporter une aide aux Fabriques d'églises pour la réalisation des inventaires du patrimoine mobilier présent dans les églises
 - Collaborer avec l'Office du Tourisme et le Foyer culturel pour mieux faire connaître le patrimoine de la commune aux habitants, aux visiteurs et au grand public

Environnement

Assurer le développement durable du territoire en protégeant son environnement, en améliorant la qualité de vie de ses habitants et en envisageant la dynamique du Parc naturel

- Préserver et améliorer le patrimoine naturel
 - Développer des actions pour faire connaître la biodiversité, la maintenir et la développer, par le biais de recherches de subsides et la participation de la population, sans mesures contraignantes
 - Aménager les clochers des églises pour permettre l'accueil des chouettes effraies et des chauves-souris, tout en assurant une protection contre les dégâts des pigeons
 - Réduire l'impact des espèces invasives
 - apporter un soutien aux apiculteurs face au frelon asiatique ;
 - favoriser le contrôle de la population de rats laveurs ;
 - soutenir le Contrat de rivière Haute Meuse dans la lutte contre les plantes invasives
 - Participation active à la dynamique du Contrat de rivière Haute-Meuse
 - Gérer les points noirs identifiés par le Contrat de rivière sur la commune
- Préserver et améliorer un cadre de vie de qualité dans nos villages
 - Maintenir la propreté des villages par une action constante du service des Travaux
 - Poursuivre les actions de sensibilisation en faveur de la propreté
 - Soutenir les initiatives citoyennes en faveur de la propreté
 - Poursuivre et améliorer l'embellissement végétal des villages et des espaces publics en privilégiant des espèces végétales favorables aux insectes butineurs et nécessitant moins d'arrosages
 - Établir les possibilités de plantations d'arbres pour favoriser l'ombre et la fraîcheur, embellir et sécuriser des entrées de villages
 - Assurer une veille quant aux menaces en matière de santé publique, notamment le taux de PFAS et autres éléments problématiques dans l'eau de distribution
- Réduire l'impact des ruissellements et inondations
 - Assurer la gestion des Programmes d'actions sur les rivières par une approche intégrée et sectorisée (PARIS) établis pour la commune
 - Participation active aux Plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) afin de bénéficier des aides et subsides
 - Prendre des initiatives pour permettre une meilleure cohabitation avec le castor
- Assurer une veille et un suivi dynamique vis-à-vis de tout nouveau projet industriel ou éolien sur le territoire de la commune
 - Privilégier une attitude proactive d'alerte du Collège communal par tous les canaux disponibles
 - Assurer un suivi dynamique des dossiers auprès des instances régionales et nationales

- Assurer une information constructive, neutre et documentée auprès de la population
- Participer au développement de la production d'énergie renouvelable en privilégiant des réalisations adaptées à notre ruralité et favoriser les économies d'énergie
 - S'inscrire dans la Nouvelle stratégie immobilière globale à long terme (SIGLT) pour améliorer l'efficacité énergétique de la commune
 - Favoriser l'isolation des bâtiments, l'extension de la présence de panneaux photovoltaïques, le potentiel hydraulique, les possibilités de chauffage collectif au bois local et toute autre perspective
 - Participer à la Plate-forme de rénovation énergétique mise en place par le Parc naturel Viroin-Hermeton
- Inclure ces actions dans la dynamique du Parc naturel Viroin-Hermeton
 - Assurer un dialogue, une présence aux activités et la participation à des actions ponctuelles afin d'évoluer vers la possibilité d'une décision d'adhésion en 2027

La forêt

Gérer la forêt communale en tant que capital et préserver sa capacité à toujours contribuer aux finances communales dans le futur, face au réchauffement climatique et aux pressions du gibier

- Assurer un suivi actif du travail du Cantonnement de Viroinval de la Division Nature et Forêts (DNF) afin de veiller notamment à
 - des plantations au bon potentiel de croissance face aux nouvelles conditions climatiques ;
 - des travaux réalisés dans le respect d'une bonne gestion des finances communales ;
 - des ventes aux meilleurs potentiels de revenus
- Prendre des initiatives pour réduire l'impact de la surpopulation de gibier via notamment les futurs baux de chasse. Assurer le relais de cette préoccupation au sein du Conseil cynégétique via le représentant des Pouvoirs locaux.

Culture

Maintenir et améliorer la qualité de la vie culturelle à Doische

- Maintenir le soutien relationnel, financier et matériel au Foyer culturel
- Assurer une présence et une participation active des représentants communaux au sein de l'organe d'administration et de comité de gestion du Foyer culturel, en

y développant un dialogue constructif pour une bonne évolution de l'offre culturelle par rapport aux attentes des citoyens

- Soutenir les activités culturelles des associations, comités, de la fanfare et autres initiatives locales
- Favoriser une bonne harmonie de l'offre culturelle dans le temps et dans l'espace
- Obtenir le label « Ma commune dit oui aux langues régionales » pour conserver vivante la pratique du wallon

Le Carmel

Par le biais de la Régie communale autonome, poursuivre la rénovation, le développement et la valorisation de cette propriété communale, en veillant à réduire sa charge sur les finances communales

- Améliorer progressivement la qualité des infrastructures par des investissements légers avec la participation du service des Travaux
 - Installation du wifi sur l'ensemble du site
 - Amélioration des douches
 - Mises aux normes
- Améliorer la gestion par le personnel sur le site ainsi que la gestion administrative et comptable
- Mettre le parc en conformité vis-à-vis de la sécurité
- Améliorer et valoriser l'offre d'hébergement dans l'Ermitage et du Compostelle
- Développer la promotion du site pour une intensification des activités sources de revenus
- Poursuivre le développement du projet de logements intergénérationnels (en lien avec la thématique *Logement*)

Finances / Budget / Recherche de subsides

Maintien de finances saines via une planification budgétaire rigoureuse, un suivi constant et une optimisation des ressources

- Garder des finances communales saines
 - Établissement de budgets annuels réalistes, tant au service ordinaire qu'au service extraordinaire
 - Suivi régulier de l'évolution budgétaire avec utilisation des modifications budgétaires pour adapter les dépenses et rentrées financières
- Utilisation dynamique des possibilités de subsides

- Veille constante des appels à projets et mises en place de droits de tirage avec estimation réaliste des contreparties et engagements engendrés pour la Commune

Communication

Assurer une information complète et efficace de nos concitoyens

- Envisager la mise en place d'un nouveau site web constamment mis à jour
 - Identifier les manquements du site actuel
 - Lister les améliorations à apporter
 - Refondre le site Web en considérant les exemples identifiés comme source d'inspiration
- Œuvrer à un bulletin communal mensuel repensé pour une information possiblement plus complète
 - Caractériser les points faibles du bulletin communal tel qu'il existe
 - Lancer un nouveau marché précisant les attentes graphiques et de contenu
 - Profiter de QR codes pour développer certains sujets en renvoyant vers des articles plus détaillés hébergés sur le site Web communal
- Poursuivre la communication via les réseaux sociaux (page FB Doische Infos)
 - Rester attentif aux nouvelles opportunités développées en la matière
 - Veiller au bon usage de cet outil par nos concitoyens

Sports

Développer l'accès et le soutien à la pratique sportive pour tous

- Favoriser la pratique du sport et de l'activité physique par le plus grand nombre
 - Promotion de nos espaces multisport et de notre terrain de football
 - Mise en avant du RAVeL pour une initiation ou une pratique sécurisée de diverses activités physiques
 - Soutien aux citoyens partageant une pratique spontanée de toute nature sportive
- Soutenir nos clubs qui proposent une offre variée de sports collectifs
 - Interventions continues pour maintenir les installations de ces clubs en bon état
 - Rénovation de certaines infrastructures : local de balle-pelote de Vodelée, local de balle-pelote de Gochenée

Urbanisme / Aménagement du territoire

Maîtriser le développement territorial et urbanistique de la commune tout en accompagnant les citoyens dans leurs démarches en la matière

- Prendre en main notre propre développement communal
 - Élaboration d'un schéma de développement communal
- Accompagner nos concitoyens dans leurs démarches urbanistiques
 - Possibilité de rencontres individualisées avec le service Urbanisme en amont des projets pour éviter toute perte de temps (avancée trop hâtive)

Logement

Favoriser l'accès au logement principal pour la population locale en encadrant le développement touristique et en dynamisant le marché immobilier

- Limiter l'inoccupation des logements
 - Mise en place d'une taxe sur les logements inoccupés avec sensibilisation des propriétaires quant aux objectifs de ladite taxe
- Contrôler le marché touristique et la concurrence de l'habitat non-permanent
 - Révision de la taxe annuelle pour les résidences secondaires
 - Instauration d'une taxe de séjour pour les hébergements touristiques
 - Maîtrise du développement des hébergements touristiques (règlement communal quant à la délivrance de permis)
- Développer des solutions de logement innovantes
 - Suivi du dossier de logements intergénérationnels au Carmel
 - Création réfléchie de logements-tremplins

Jeunesse

Encourager l'épanouissement des jeunes en favorisant l'engagement associatif et la participation à des activités culturelles et sportives

- Soutenir le monde associatif à travers lequel les jeunes peuvent s'investir et se développer
 - Mise à disposition de salles et équipements de qualité
 - Propositions de tarifs avantageux pour les locations par les comités villageois
- Poursuivre les événements et activités spécifiques pour ce public en partenariat avec le Foyer culturel
 - Investissement au sein des organes du Foyer culturel pour définir un programme d'activités pour ce public jeune

- Prise en considération des évaluations des activités pour une adaptation continue aux attentes

Économie / Emploi

Revitaliser l'économie locale et créer des opportunités d'emploi en soutenant le commerce et l'artisanat

- Favoriser le retour d'un commerce local
 - Collaboration étroite et constructive avec tout porteur de projet
 - Mise à disposition d'espaces communaux pour certaines initiatives
- Offrir de l'espace aux artisans à l'étroit dans les cœurs de village et leur mettre à disposition un outil pour le développement de leurs activités économiques
 - Création d'un parc artisanal au carrefour de la N40/N99 nécessitant un changement d'affectation au plan de secteur

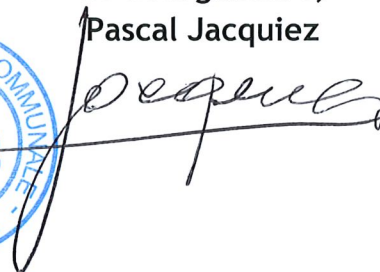
Approuvé en séance du Collège communal du 22 septembre 2025

Par le Collège,

**Le Directeur général,
Sylvain Collard**




**Le Bourgmestre,
Pascal Jacquiez**



Débatu en séance du Conseil communal du 02 octobre 2025

Par le Conseil,

**Le Directeur général,
Sylvain Collard**




**Le Bourgmestre,
Pascal Jacquiez**

